

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LE VOL 182 D'AIR INDIA

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, c'est en 1985 que la plus grande tuerie de l'histoire canadienne a été commise. Pourtant, aucune accusation n'a encore été portée concernant cet attentat à la bombe perpétré à bord du vol 182 d'Air India, et ce, malgré la plus coûteuse enquête jamais entreprise par la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité.

Certains ont parlé de relâchement dans la surveillance, de bandes effacées et de conflits entre ces deux organismes. Ces derniers étaient censés travailler ensemble à cette enquête, mais celle-ci n'a encore rien donné.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a refusé de se pencher sur cette enquête. Maintenant qu'est terminé le procès que subissait M. Reyat à Vancouver, le solliciteur général n'a absolument aucune raison de refuser de mener une enquête judiciaire complète sur toute cette affaire.

Il faut se demander pourquoi l'enquête sur cet attentat à la bombe, qui a entraîné la mort de 369 innocents, n'a donné jusqu'à maintenant aucun résultat. Seule une enquête judiciaire complète et impartiale permettra de répondre à cette question.

* * *

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, on a eu l'occasion d'assister hier au discours du Trône, un discours du Trône qui est insensible à la réalité canadienne, mais surtout à la réalité québécoise. Aujourd'hui, c'est un tollé de protestations venant de tous les coins du Québec quant aux intentions du gouvernement de s'immiscer en matière d'éducation. Même Maurice Duplessis se retourne dans sa tombe aujourd'hui. Le gouvernement fédéral est insensible. Le chef de l'opposition est aussi insensible en étant d'accord à ce qu'Ottawa s'immisce dans la formation professionnelle et aussi dans l'éducation.

Monsieur le Président, le ministre l'Éducation du Québec dit aujourd'hui que cela est inacceptable et que c'est de la pure provocation. Il traite le gouvernement canadien d'irresponsable. Ils ont perdu complètement le contrôle de ce côté-là de la Chambre. Ils n'ont aucune réalité historique, et surtout de l'importance de la souveraineté des pouvoirs des provinces, au moins selon la

Constitution actuelle, monsieur le Président. Ils n'ont même pas de respect envers celle-ci.

VIA RAIL

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, du 1^{er} janvier 1989 au 10 février 1990, la direction de VIA Rail de Montréal a préparé l'abandon des trains passagers de l'Abitibi. VIA Rail a supprimé 81 trains sur 174, en Abitibi; 69 parce qu'il n'y avait pas de train et/ou d'équipage. Il me semble bizarre que cette information n'ait pas été transmise aux voyageurs. L'indicateur de VIA Rail informe habituellement les voyageurs des transferts à effectuer. Pourquoi cette exception pour l'Abitibi? La réduction de la desserte par VIA a suivi le modèle traditionnel de la réduction et de la détérioration progressive. Celle entre Senneterre et Rouyn a connu le même sort: transfert à Senneterre puis abandon.

Voilà le travail effectué par le président, le conseil d'administration, les dirigeants des affaires publiques de VIA Rail de Montréal, toujours en cachette, au détriment des voyageurs.

* * *

[Traduction]

LA SEMAINE DE SENSIBILISATION AU TOURISME

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui souligner la Semaine de sensibilisation au tourisme, semaine très importante pour ma province, l'Île-du-Prince-Édouard.

En effet, le tourisme y est la deuxième industrie et représente 10 p. 100 du revenu provincial, soit la proportion la plus importante au Canada.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement, l'industrie du tourisme et divers organismes planifient une grande fête pour marquer la Semaine du tourisme. Cette année, nous célébrons notre patrimoine écossais en organisant de nombreux événements communautaires et rassemblements de clans, y compris le quatrième rassemblement international des clans de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

Quand ils viennent à l'île, les visiteurs bénéficient toujours de la chaleur de notre hospitalité, de la richesse de notre culture et de notre patrimoine, du bon goût de nos fruits de mer ainsi que de la splendeur de nos plages et de nos paysages.

Je profite de l'occasion pour inviter tous les Canadiens à visiter l'Île-du-Prince-Édouard cet été pour y vivre des vacances incomparables.